

Sans marque rappelle Huîtres creuses, plates et moules



- Noms des modèles ou références concernés : **Huîtres creuses, plates et moules**, issues de la zone de production conchylicole morbihannaise "Rivière d'Etel - La Côte" depuis le **11 février 2025**. L'autre zone de la Rivière d'Etel (Beg er Vil) n'est pas concernée par le rappel.
- Marque : **Sans marque**
- Lot Pour la vente en bourriche : dates d'expédition du **11/02/2025** au **28/02/2025**.
Lot Pour la vente en vrac : commercialisation du **11/02/2025** au **03/03/2025**.
- Conditionnements : **Vente en vrac et en bourriches**
- Date début/fin de commercialisation : du **11/02/2025** au **04/03/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Huîtres et moules** mises sur le marché au niveau local dans le Morbihan jusqu'au **28/02/2025**, date de fermeture d'une zone conchylicole localisée (Rivière d'Etel - La Côte) par Arrêté Préfectoral.
- Zone géographique de vente : **Départements : MORBIHAN (56)**
- Distributeurs : **Marchés locaux essentiellement**. A la marge : vente en directe chez les exploitants, possiblement quelques grandes et moyennes surfaces du Morbihan.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de norovirus** ayant donné lieu à fermeture d'une zone conchylicole.
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 19 mars 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour savoir si les coquillages que vous détenez sont concernés par ces mesures et/ou pour connaître les modalités de compensation, veuillez contacter votre point de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre